

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

GUYARD - Ancienne gare - 36110 MOULINS SUR CEPHONS - FRANCE
Tel : 02 54.35.63.70 - Fax : 02 54.35.35.40 – Web : guyard-sa.fr

Atteste que cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et conformément à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gants de protection, référencés : **BOA CHOC**,

est conforme au modèle ayant fait l'objet du certificat d'examen de type UE, aux dispositions du règlement UE 2016 / 425 du parlement européen et du conseil du 03/03/2016 et abrogeant la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 (pour les équipements de protection individuelle visés à l'article 8-3) et aux normes nationales transposant les normes harmonisées :

EN ISO 21420 :2020, NF EN 388 : 2016 +A1 :2018 & ISO 13997 : 1999,

et est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'examen UE de type (module B) par l'organisme notifié :

ZVD (n°1493)

Chengdujska cesta25 - 1260 LJUBLJANA - SLOVENIE

qui a établi l'attestation d'examen UE de type n° :

CO - 124212

Cet EPI de catégorie II a également fait l'objet d'une procédure de contrôle interne suivant le système qualité ISO 9001 : 2015 mis en place dans l'entreprise et visé par l'organisme notifié AFNOR (n°0333), certification n°1998/10939/011.

Fait à Moulins Sur Céphons, le 09.03.2022,

H. BRUNEAU.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'H' followed by a series of loops and a final flourish.